



ACADEMIE DE POITIERS

Lettre de septembre 2023
de la section académique du
SNETAA FO

32, avenue Danton,
17000 La Rochelle

snetaa.s3.poitiers@gmail.com
<http://snetaa.poitiers.free.fr/>

222



•SOMMAIRE :

- P.1 : Editorial de la Secrétaire Académique.
- P.2 : Stagiaires, top départ ; Bureau Des Entreprises.
- P.3 : CAPA, Mouvement (s), Carrières ; Recours ; Enseignants Contractuels ;
- P.4 : Contacts Académiques SNETAA FO

Septembre et c'est reparti !

Septembre, c'est le mois de la rentrée, enfin pour combien de temps encore ?

Septembre, les Enseignants découvrent leur emploi du temps ... Enfin cette année, on découvre les horaires qui sont alloués pour du face à face pédagogique dépendant de la Validation de Services (VS), soient les heures en lien avec la valeur du point d'indice. Quelle chance, il a été revalorisé de 1,5% depuis le 1^{er} juillet 2023, passant de 4,85 à 4,92 ! Et il y a les horaires « pactés » ajoutant donc à cette rémunération une ou plusieurs primes. Ces primes sont le résultat de tout un tas de parts fonctionnelles. Tellement fonctionnelles que d'un établissement à l'autre, elles ne semblent pas fonctionner de la même façon. Pourtant le décret qui pose les obligations de service est très clair : il y aura des vérifications, par le Rectorat qui de manière aléatoire, vérifiera quelques établissements. Autant dire que lorsqu'on s'aperçoit qu'une mesure n'est pas pertinente et bien pour s'assurer qu'elle fonctionne, un décret d'application flou permet d'y déposer allègrement tout ce qu'on veut, et même ce qui pourrait nuire à notre statut de PLP : des heures où l'on prend des élèves quand on n'a pas les nôtres...tiens ! Comme quand ils sont en PFMP ? Un total d'heures hebdomadaires de 22 ou 23 Heures...tiens comme avant ! Nous ne sommes pas loin de nous entendre dire par le Ministère, ou plutôt par le Président de la République, Président « délégué » à l'Education Nationale que nous pourrions, PLP que nous sommes, être annualisés puisque nous sommes déjà dans cette démarche.

Septembre ! C'est le mois où tout redémarre en France. Enfin, ce qui s'est arrêté car alors que les Enseignants étaient en vacances les décrets eux ont continué d'être publiés. Le Président lui-même ainsi que le staff ministériel ont poursuivi leurs visites, leurs passages dans les médias et surtout leurs effets d'annonce. Peu de communication nationale sur le fait que le Ministère des Finances n'avait pas budgétisé les nouvelles aides aux jeunes de Lycée Pro lors de leur PFMP, et qu'ainsi, ils ne seront subventionnés qu'à partir de janvier.

Septembre ! C'est aussi le bilan des postes vacants, et dans l'Académie de Poitiers, il y en a...en Maths-Sciences, en Peinture, en Lettres-Histoire, en Biotechnologie...Hélas les annonces estivales du Président n'ont visiblement rien changé. Dans notre Académie, il y a aussi des Chefs d'établissements qui proposent aux contractuels qui n'ont pas 18H de prendre un PACTE, comme cela ils pourront améliorer leur situation financière. Dans notre Académie, les BDE (Bureau des Entreprises) qui devaient être en place à la rentrée, n'en sont qu'au stade du recrutement.

Septembre en Poitou-Charentes, les AESH, les AED, les Contractuels, les CPE et les PLP croient toujours au service public et à la Formation Professionnelle sous statut scolaire, publique et laïque. Ils veulent permettre aux jeunes qui leur sont confiés d'évoluer dans leur formation, d'obtenir un diplôme et de s'insérer dans la vie professionnelle ou dans l'Enseignement Supérieur. C'est à tous ces Personnels que l'équipe du SNETAA de l'Académie de Poitiers souhaite une bonne rentrée en rappelant que s'ils veulent participer aux activités de notre équipe, ils sont les bienvenus. Les collègues à qui ils parleront du 1^{er} syndicat de l'Enseignement Professionnel pour leur proposer d'adhérer ou de lire notre presse syndicale, seront aussi les bienvenus. Au plaisir de se croiser dans nos établissements ou lors de réunions syndicales.

La Rochelle, le 10 septembre 2023, **Bénédicte Moulin, Secrétaire Académique.**

Stagiaires : top départ pour une année semée d'embûches administratives !

L'heure de la Rentrée a sonné ! Pour la vingtaine de PLP stagiaires de l'Académie de Poitiers, elle a eu lieu le mardi 29 août, avec pour beaucoup d'entre eux, des questionnements, des angoisses. Reçus au Rectorat en file indienne, nos nouveaux collègues ont eu un accueil....très.... administratif !... Toujours en file indienne, à tour de rôle, ils ont déambulé de stands en stands, pour être notés, inscrits, identifiés... ici les services de la DPE, ici la MGEN, ici.... Un enrôlement ???

Et puis tout au fond de la cour du Rectorat, à peine visible sous les arches, les stands des syndicats. Pour provoquer l'échange, le SNETAA FO, comme les autres syndicats, a dû aller à la rencontre « des petits nouveaux », enfin pas tout à fait puisque la très grande majorité sont des PLP stagiaires 18h. Ces nouveaux collègues, anciens contractuels, ont déjà enseigné ... Pour autant, les inquiétudes ne sont pas moindres, voire parfois plus grandes, puisque « plus âgés », ils ont déjà une vie établie. Le profil des stagiaires évolue : expérience professionnelle autre, expérience dans l'enseignement, catégories d'âge plus avancé, vie de famille.... tandis que le système administratif de gestion ne s'adapte pas à ces changements et reste archaïque. Mon expérience sera-t-elle reconnue ? Vais-je devoir quitter l'Académie ?

L'année de stage est ponctuée d'étapes clé pour entrer et évoluer dans la carrière d'enseignant. Il est très important de bien franchir chacune de ces étapes : reclassement, mouvement inter, mouvement intra, titularisation... face à une administration de plus en plus exigeante et incompréhensible.

Le SNETAA FO, premier syndicat de l'Enseignement Professionnel, présent dans toutes les instances de l'Académie de Poitiers, vous accompagne et vous défend. Se syndiquer, c'est faire force contre les pressions subies, contre l'arbitraire, contre une administration toujours plus exigeante.

L'équipe des Commissaires Paritaires, entre autres, du SNETAA FO de l'Académie de Poitiers est constamment sur le terrain, à votre écoute, pour vous soutenir et vous aider dans toutes vos démarches durant cette année de stage.

Christelle Butraud, Commissaire Paritaire et membre du Bureau Académique



Installation du « Bureau Des Entreprises » (BDE) : début de la fin des LP, de ses formations initiales et des DDFPT ?

Le Ministère de L'E.N. ne connaîtrait-il pas ses Lycées Professionnels ni ses Lycées Technologiques, au point de ne pas savoir qu'il existe déjà un bureau des entreprises !

Certes, il ne s'appelle pas le « Bureau Des Entreprises » et c'est peut-être pour ça ! C'est donc le bureau des DDFPT (Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et Technologiques) et il en a les compétences.

Est-ce fait volontairement pour faire disparaître les DDFPT en voulant mettre en parallèle ou conjointement ce Bureau destiné à faire rentrer les Entreprises au sein du Lycée ? Car la proximité avec un CFA, la mutualisation des moyens existants et des personnels fait penser à installer davantage d'apprentis dans les Lycées. C'est l'objectif de la Première Ministre.

Le SNETAA FO exige, notamment dans l'Académie de Poitiers, le maintien de la fonction de DDFPT avec ses missions qui lui sont attribuées.

Françoise Bureau, Membre du Bureau Académique, correspondante « Chef de Travaux »

Le SNETAA FO encore et toujours !

Le recours ou la révision d'affectation sont les alternatives pour espérer faire évoluer une situation, c'est pourquoi, les représentants du SNETAA FO ont été reçus au Rectorat le 21 juin dernier pour évoquer les recours déposés par les collègues. La qualité des échanges et de l'écoute entre le SNETAA et les responsables de la DPE (Division des Personnels Enseignants) a permis de faire avancer significativement les dossiers évoqués. Bien qu'aucune décision n'ait été prise lors de cette réunion, puisque c'est la Rectrice qui décide en dernier recours, les informations apportées par le SNETAA FO ont permis de faire évoluer la vision des dossiers des collègues et donc de faire pencher la décision vers leurs demandes. Tous les dossiers n'ont pu être satisfaits, pour différentes raisons (demandes tardives, insuffisamment étayées,...) mais tous ont été repris par les services du Rectorat pour essayer de trouver une solution plus acceptable pour les collègues. Nous constatons qu'une demande soutenue par le SNETAA FO aboutit le plus souvent.

Cette année encore, le SNETAA FO et sa fédération la FNEC-FP FO seront présents aux CAPA pour vous défendre lors des avancements de carrière, lors des recours sur le PPCR,...

Le SNETAA FO sera également présent pour accompagner les collègues stagiaires dans leur demande de mutation inter-académique (qui devra se faire avant la fin de l'année civile) puis dans les demandes de mutation intra-académique.

Le SNETAA FO est là pour vous guider, vous accompagner et vous soutenir dans chaque étape de votre carrière ! syndiquez-vous, c'est important !

Christelle Butraud et Jean-Luc Germaneau, commissaires paritaires académiques.

Les recours

Sur les affectations aux mouvements Intra et Inter ainsi que sur le reclassement et le déroulement de carrière ... le SNETAA FO a accompagné et défendu les dossiers de collègues jusqu'en juillet ! Les recours ont presque tous abouti favorablement !

Cette année le SNETAA pourra de nouveau intervenir pour défendre les adhérents **qui feront appel à lui**, lorsque la proposition de l'Administration leur semblera contestable et nécessiterait un recours.

Henriette Meunier, Membre du Bureau Académique



Du côté des enseignants contractuels.

Dans notre Académie, un nombre important de collègues enseignants et plus particulièrement en Lycée Professionnel mais aussi en SEGPA et en EREA sont Contractuels. Nous méritons aussi d'être bien défendus par un syndicat de la voie professionnelle publique et laïque.

Je m'appelle Benoit CAUTE, je suis contractuel depuis 2013 dans l'Académie de Poitiers, je serai votre représentant contractuel pour le SNETAA FO, notamment dans les Groupes de Travail Académiques, mais aussi parfois directement auprès de notre Administration.

Adhérents au SNETAA ou désireux de se syndiquer tous sont les bienvenus au SNETAA, pour être mieux défendus et mieux informés.

Je souhaite une très bonne rentrée 2023 à tous les collègues contractuels et à l'ensemble des personnels de l'Éducation.

Pour toute information vous pouvez me joindre par mail snetaa.contractuel@gmail.com

**Benoit Caute, membre de l'équipe académique du SNETAA FO
représentant SNETAA FO et FNEC-FP FO aux commissions Contractuels Enseignants**

Pour adhérer au SNETAA FO : par [formulaire papier](#) ;
Par internet directement en ligne sur <http://www.snetaa.org>

Vos contacts académiques Académie de Poitiers 2023 - 2024

SECRÉTAIRE ACADÉMIQUE (S3) - membre du CSA - Bénédicte MOULIN
snetaa.s3.poitiers@gmail.com - 06 10 64 54 69

TRÉSORIER ACADÉMIQUE - membre du CREFOP - Stéphane CONTAMINES
snetaa16@orange.fr - 06 20 22 46 15

SECRÉTAIRES DÉPARTEMENTAUX S2 MEMBRES DES COMITÉS MÉDICAUX DÉPARTEMENTAUX

Charente Stéphane CONTAMINES Formation Syndicale Réfèrent GA	snetaa16@orange.fr 06 20 22 46 15	Charente-Maritime Abdellah DRIOUCH	snetaa.charente.mme@gmail.com 06 73 12 79 46
Deux-Sèvres Henriette MEUNIER	snetaafo79@gmail.com 06 04 13 60 21	Vienne Stéphane TEXIER	snetaa.vienne@gmail.com 06 13 78 69 55

COMMISSAIRES PARITAIRES ACADÉMIQUES pour les PLP Titulaires et Stagiaires en charge des mutations inter et intra académique, de l'évolution des carrières, des recours

Christelle BUTRAUD (16)	bruneausnetaa@gmail.com 07 78 69 37 77	Bénédicte MOULIN (17)	snetaa.s3.poitiers@gmail.com 06 10 64 54 69
Jean-Luc GERMANEAU (79)	germaneau.snetaa@gmail.com 06 04 01 13 87		

CORRESPONDANTE AESH

Virginie GUEDON
snetaa.aesh@gmail.com
06 22 26 40 07

CORRESPONDANTE SEGPA/EREA/ASH

Julie JABOEUF
snetaa.segpa.erea.ash@gmail.com
06 98 26 92 01

CORRESPONDANTE CPE

Florence VICENZI
snetaa.cpe.aed@gmail.com
06 50 75 20 32

CORRESPONDANT ENSEIGNANTS CONTRACTUELS

Benoit CAUTE
snetaa.contractuel@gmail.com
06 71 11 33 84

CORRESPONDANT RETRAITES

Raymond VALADE
raymond.valade23@gmail.com
06 89 44 69 98

CORRESPONDANT LAÏCITÉ

Yves-Henri SAULNIER
yhsaulnier@gmail.com
06 73 34 37 95

SITE INTERNET

Jean-Luc GERMANEAU
snetaa.web.poitiers@gmail.com
06 04 01 13 87

JOURNAL ACADÉMIQUE

Jean-Pierre ARDON
snetaa.poitiers@orange.fr
06 82 12 26 27

Notre site internet académique : <http://snetaa.poitiers.free.fr>

Site national : <https://www.snetaa.org/>